

ZFU

Des solutions sur mesure pour votre projet

Parce que votre réussite est aussi la nôtre, l'ensemble des partenaires de la ZFU s'engage à vous fournir un accompagnement personnalisé de votre projet à chaque phase :

Validez votre éligibilité au dispositif

Des interlocuteurs dédiés au sein des services fiscaux et de l'URSSAF étudieront votre projet.

Trouvez l'implantation adéquate

Grâce à notre base de données des offres immobilières et à notre suivi des projets immobiliers sur le périmètre, nous vous informons en temps réel des possibilités d'implantation, immédiates ou à venir, correspondant à vos besoins et à vos moyens.

Recrutez vos collaborateurs

De la définition du profil de poste à l'adaptation réussie du salarié dans l'entreprise, la cellule Emploi-Formation de la ZFU mobilise toutes les compétences présentes sur l'agglomération pour répondre à vos besoins en personnel ou en formation.

Développez votre activité

Les partenaires de la ZFU mettent à votre profit leurs compétences en matière d'analyse, de conseil et de soutien au développement de l'entreprise.

Et encore...

Nous vous aidons à vous insérer dans le tissu économique rochelais, à entrer en contact avec d'autres chefs d'entreprises.

Quelles que soient vos interrogations, n'hésitez pas à nous solliciter, nous mettrons tout en œuvre pour vous accompagner dans votre projet.

Les partenaires de la Zone Franche Urbaine vous accompagnent

Communauté d'Agglomération de La Rochelle

Chef de projet ZFU :
Isabelle LECOMTE - 05 46 30 34 90
isabelle.lecomte@agglo-larochelle.fr

Service amorçage de projets :
Bénédicte LACARRIEU - 05 46 30 34 87
benedicte.lacarrieu@agglo-larochelle.fr

Cellule Emploi-Formation :
Mireille JASSIN-LE GUEN - 05 46 30 34 65
mireille.jassin-le-guen@agglo-larochelle.fr

Préfecture de la Charente-Maritime

Service Accueil des entreprises - 05 46 27 45 05
annie.cazuc@charente-maritime.pref.gouv.fr

Chambre de Commerce et d'Industrie

Point information ZFU :
Odile LAFON - 05 46 00 53 82
o.lafon@larochelle.cci.fr

Immobilier d'entreprise :
Mickaël BRIAND - 05 46 00 73 36
m.briand@larochelle.cci.fr

Chambre de Métiers et de l'Artisanat

Patrick LAUTRET - 05 46 50 03 31
p.lautret@cm-larochelle.fr

Services fiscaux

Correspondante ZFU :
Monique MEYNARD - 05 46 50 44 18
monique.meynard@dgi.finances.gouv.fr

URSSAF

Groupe Accueil - 05 46 51 70 00
legislation.larochelle@urssaf.fr
Chargé du dossier ZFU :
Jean-Pierre CIMETIERE - 05 46 51 70 50
jean-pierre.cimetiere@urssaf.fr

Club d'entreprises de La Pallice

clubs-entreprises@agglo-larochelle.fr



Communauté d'Agglomération de La Rochelle



Communauté d'Agglomération de La Rochelle

Entrepreneurs ne manquez pas cette OPPORTUNITE !



ZFU

La Zone Franche Urbaine de La Rochelle, on y est bien pour entreprendre !

- Le dynamisme économique au cœur de quartiers vivants ;
- Un accompagnement personnalisé de votre implantation et de votre développement ;
- Des exonérations fiscales et sociales.

Déjà de nombreuses implantations : pourquoi pas vous ?

MIREUIL
Différentes opérations dans le cadre du Programme de Rénovation Urbaine vont permettre d'accueillir de nouvelles activités de services et des commerces.
Livraison à partir de 2008

JEU MONT
Vocation du site : activités tertiaires
Surface totale : 1 000 m²
Bureaux : 50 à 200 m²
Livraison fin 2007

PARC GUITON
Vocation du site : activités tertiaires, activités artisanales ou de production, services à l'entreprise uniquement.
Surface totale : 5 500 m²
Ateliers : modules de 120 m²
Bureaux : 90 à 340 m²
Location ou vente
Livraison mi 2008

LES ATELIERS DE LA PALLICE
Vocation du site : activités tertiaires, services à la personne ou à l'entreprise, commerces
Surface totale : 2 750 m²
Locaux : 50 à 600 m²
Location ou vente
Livraison fin 2007



ZFU

Pme-pmi, artisans, commerçants, associations, créateurs d'entreprises... La Zone Franche Urbaine constitue un tremplin pour votre entreprise en création ou en développement.

5 types d'exonération

- Cotisations sociales patronales
- Taxe professionnelle
- Impôt sur les bénéfices
- Taxe foncière
- Cotisations sociales personnelles pour les artisans et commerçants

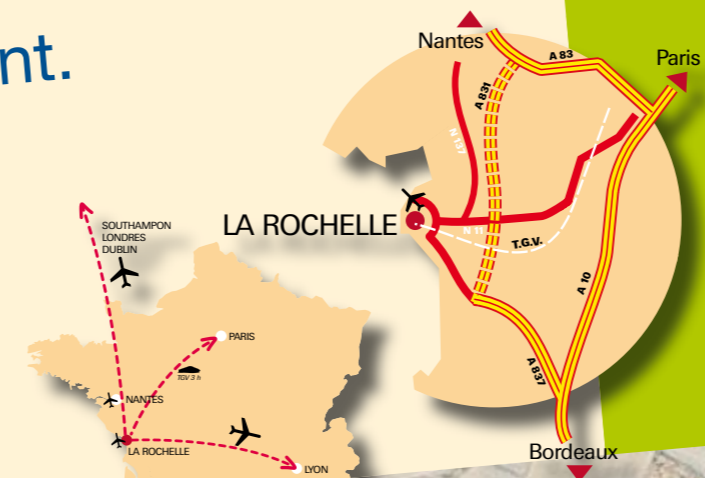
Pour bénéficier des exonérations :

- L'effectif de l'entreprise ne doit pas dépasser 50 salariés à la date d'implantation.
- 1/3 des emplois doit bénéficier aux résidents des Zones Urbaines Sensibles* de l'agglomération.
- L'entreprise doit disposer en ZFU d'une implantation matérielle et exercer une activité effective.

A ces conditions s'ajoutent d'autres critères. Les partenaires de la ZFU vous accompagneront pour valider l'éligibilité de votre projet au dispositif.

* Laleu, La Pallice, La Rossignollette, Mireuil, Villeneuve-les-Salines à La Rochelle, Résidence Pierre Loti à Aytré.

Un territoire en plein développement.
À chaque projet sa solution d'implantation :



- LES ATELIERS DE LA PALLICE**
 Vocation du site : activités tertiaires, services à la personne ou à l'entreprise, commerces
 Surface totale : 2 750 m²
 Locaux : 50 à 600 m²
 Location ou vente
 Livraison fin 2007
- PARC GUITON**
 Vocation du site : activités tertiaires, services à l'entreprise uniquement, activités artisanales ou de production
 Surface totale : 5 500 m²
 Ateliers : modules de 120 m²
 Bureaux : 90 à 340 m²
 Location ou vente
 Livraison mi 2008
- JEUMONT**
 Vocation du site : activités tertiaires
 Surface totale : 1 000 m²
 Bureaux : 50 à 200 m²
 Location
 Livraison fin 2007
- MIREUIL**
 Différentes opérations dans le cadre du Programme de Rénovation Urbaine vont permettre d'accueillir de nouvelles activités de services et des commerces.
 Livraison à partir de 2008

Ils sont installés en ZFU...

Conexio

Agence de marketing téléphonique

« Alors que je n'attendais rien de précis, j'ai trouvé auprès des partenaires une écoute, un professionnalisme et un soutien que je n'avais pas imaginés. Des personnes compétentes et impliquées capables d'apporter des réponses pertinentes et rapides. Sans oublier une aide au recrutement avec la présélection des candidats et des solutions en terme de formations pour les salariés. »



Christophe Batcabe
Conexio

ABC Servy Clean

Entreprise de service et de propreté pour l'entreprise et le particulier

« Le démarrage et le développement d'une activité nécessitent des investissements matériels conséquents et le recrutement de personnels. Les exonérations de charges et d'impôts du dispositif Zone Franche Urbaine nous ont permis de répondre à ces besoins bien plus rapidement que si nous n'avions pas eu la garantie de bénéficier des avantages fiscaux de la ZFU. »



Christiane Carrouée
ABC Servy Clean

Odas Transport

Transport et accompagnement de personnes à mobilité réduite.

« De manière récurrente, les partenaires nous ont offert une assistance au recrutement en centralisant toutes les candidatures avant de nous les transmettre. C'est un soutien sur le long terme particulièrement utile pour une entreprise comme la nôtre, puisqu'une partie de notre équipe se renouvelle assez régulièrement en raison de l'importante implication humaine qu'induit notre métier. »



Anne-Sophie Dupont
Odas Transport

Novintiss

Négoce et façonnage en textiles techniques pour les Travaux Publics, le Bâtiment, l'Industrie et l'Environnement.

« La Zone Franche Urbaine, c'est un ensemble de quartiers en pleine mutation, qui offrent un environnement très agréable, avec l'avantage d'être facilement accessibles puisque la rocade est très proche. Surtout, nous pouvons ici envisager un développement avec la construction de nouveaux bâtiments sur plusieurs centaines de mètres carrés puisqu'il reste encore, ici, des espaces disponibles. Ce qui n'est pas le cas dans d'autres quartiers de La Rochelle. »



Serge Pelsy
Novintiss

ZFU

La Zone Franche Urbaine de La Rochelle, on y est bien pour **entreprendre !**